

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### **Suncor deviendra l'exploitant de Syncrude d'ici la fin de 2021**

Tous les montants sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

**Calgary (Alberta), le 23 novembre 2020** – Suncor, propriétaire à 58,74 % de la coentreprise Syncrude, a annoncé aujourd'hui qu'elle a accepté en principe, conjointement avec les autres propriétaires de la coentreprise Syncrude – Imperial Oil Resources Limited, CNOOC Oil Sands Canada et Sinopec Oil Sands Partnership – de devenir l'exploitant du projet Syncrude d'ici la fin de 2021. L'entente nécessite encore l'approbation formelle de chacun des propriétaires.

« Cela représente une occasion stratégique importante pour Syncrude et les propriétaires de la coentreprise, a indiqué Mark Little, président et chef de la direction de Suncor. Nous croyons que cette transition nous aidera à nous appuyer sur les progrès que nous avons accomplis à ce jour et générera une valeur importante. En misant sur la force collective de nos activités régionales, des synergies de 300 millions \$ par année sont prévues, rendant Syncrude encore plus concurrentielle sur le plan régional et international, tandis que nous travaillons ensemble pour générer des charges d'exploitation décaissées par baril pour Syncrude de 30 \$ CA/b (23 \$ US/b) et atteindre un taux d'utilisation de 90 %. Des initiatives comme Interconnect Pipelines ont démontré qu'en collaborant avec une vision commune pour améliorer l'efficacité et le rendement opérationnels, nous pouvons en faire plus. » Les pipelines bidirectionnels qui relient l'usine de base de Suncor et les activités de Syncrude, qui sont maintenant terminés et mis en service, permettront une intégration et une flexibilité opérationnelle accrues entre les deux actifs.

L'ajout du statut d'exploitant de Syncrude aux activités actuelles de Suncor – Fort Hills Limited Partnership, l'usine de base des Sables pétrolifères de Suncor et les actifs in situ de Suncor – se traduira par un modèle opérationnel régional plus fort afin de favoriser une concurrence plus vive à l'échelle de tous les actifs.

« En tant que voisins depuis près de cinquante ans, Syncrude et Suncor entretiennent une relation étroite et ont une longue et fière histoire dans la région, a ajouté Mark Little. De nombreuses familles comptent des membres qui travaillent aux deux installations, et elles partagent toutes deux un profond engagement envers la collectivité en travaillant de près avec la municipalité régionale de Wood Buffalo, les communautés autochtones et les partenaires. Nous serons en mesure de miser sur nos forces collectives pour devenir plus forts ensemble. »

La confiance de Suncor dans le projet Syncrude et l'occasion d'améliorer son rendement opérationnel se manifestent par la stratégie de Suncor visant à accroître sa participation dans Syncrude. Depuis 2016, Suncor a accru sa participation de 12 % à 58,74 % grâce à des acquisitions.

Les propriétaires de la coentreprise Syncrude sont Suncor (58,74 %), Imperial Oil Resources Limited (25,0 %), Sinopec Oil Sands Partnership (9,03 %) et CNOOC Oil Sands Canada (7,23 %).

### **Mise en garde – renseignements de nature prospective**

*Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des références à ce qui suit : l'attente selon laquelle Suncor deviendra l'exploitant du projet Syncrude d'ici la fin de 2021; l'opinion de Suncor selon laquelle cette transition l'aidera à s'appuyer sur les progrès accomplis à ce jour et générera de la valeur importante, des synergies de 300 millions \$ par année, et à tirer profit de la force collective de ses activités régionales, ce qui rendra Syncrude encore plus concurrentielle sur le plan régional et international; l'attente selon laquelle Suncor travailla pour générer des charges d'exploitation décaissées par baril*

*pour Syncrude de 30 \$ CA/b (23 \$ US/b) et atteindra un taux d'utilisation de 90 %; la croyance selon laquelle les pipelines bidirectionnels qui relient l'usine de base de Suncor et les activités de Syncrude permettront une intégration et une flexibilité opérationnelle accrues entre les deux actifs; l'opinion de Suncor selon laquelle l'ajout du statut d'exploitant de Syncrude à ses activités actuelles se traduira par un modèle opérationnel régional plus fort afin de favoriser une concurrence plus vive à l'échelle de tous les actifs; et des énoncés semblables. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Société à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie de COVID-19, y compris les prochaines vagues potentielles ainsi que toutes les politiques associées aux restrictions commerciales actuelles, les consignes de confinement et les interdictions de rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs et la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; le développement et l'exécution des projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « futur », « prévu », « estimé », « anticipé », « croît » et d'autres expressions analogues.*

*Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de la performance future et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses déclarations prospectives; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.*

*La notice annuelle de Suncor et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 26 février 2020, le formulaire 40-F daté du 27 février 2020, l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le troisième trimestre de 2020 datée du 28 octobre 2020 et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à [invest@suncor.com](mailto:invest@suncor.com) ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au [sedar.com](http://sedar.com) ou EDGAR au [sec.gov](http://sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.*

## **MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR**

*Les charges d'exploitation décaissées de Syncrude ne sont pas une mesure prescrite par les Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Nous présentons cette mesure financière hors PCGR parce que notre direction l'utilise pour analyser la performance des activités, incluant les coûts de production par baril, au besoin, et qu'elle peut être utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. Cette mesure financière hors PCGR n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette mesure financière hors PCGR ne doit donc pas être considérée hors contexte ni comme substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Cette mesure financière hors PCGR est décrite et fait l'objet d'un rapprochement dans la rubrique Mesures financières hors PCGR du rapport de gestion.*

*Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est*

*inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.*

-30-

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à [suncor.com](http://suncor.com) et suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor).

Demandes des médias :

1-833-296-4570

[media@suncor.com](mailto:media@suncor.com)

Demandes des investisseurs :

1-800-558-9071

[invest@suncor.com](mailto:invest@suncor.com)